Bulletin Officiel n° 25
du Jeudi 13 Janvier 2022

District de l'Ain de Football
26 rue du Loup—01440 VIRIAT
Tél : 04.74.22.87.87
Email : district@ain.fff.fr - Site : http://ain.fff.fr

INFOS CLUBS

- Des clubs n'ont toujours pas récupéré leur tablette. Ils peuvent venir la chercher aux heures d'ouverture en prenant rendez-vous auprès du secrétariat du District (un courriel a été envoyé aux clubs).

Le CDOS recrute

Le Comité Départemental Olympique et Sportif recrute son Agent de Ressources et de Développement (CDI 100%).

Vous pouvez contacter le CDOS au 04 74 45 11 27

La fiche de poste est consultable sur le site du District.

AMICALE DES ANCIENS DIRIGEANTS DU DISTRICT

Présents : GAUTHIER Yannick, DELOY Françoise, REYDELLET Jacques, PRADA René

Il est venu le temps d'oublier l'année 2021.
Le président et les membres du bureau de l'Amicale des Anciens présentent au Président du District de l'Ain Joël Malin, aux membres du Comité de Direction, aux membres de commissions, aux secrétaires et à l'équipe technique leurs meilleurs vœux de bonheur, de réussite, de santé, d'espoirs et de succès pour 2022, ainsi qu'à leurs proches.

Carnet noir :
- Suite au décès de notre ami et amicaliste Georges Fremaux, figure emblématique du Haut-Bugey, le Président, les membres du bureau ainsi que tous les adhérents, présentent leurs sincères condoléances à Fernand et Marlyse, son fils et sa belle-fille, ainsi qu'à toute leur famille et leurs proches.
- Nous avons aussi appris le décès de Denis Bonsacquet. L'Amicale des Anciens présente à toute sa famille ses sincères condoléances.

Le samedi 27 Novembre 2021 a eu lieu l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'Amicale au restaurant O'Troll à Viriat, pour combler le retard administratif des années 2019 et 2020 suite à la pandémie.
Nous remercions tous les participants, les nouveaux venus, Alain Josserand, ainsi que les trois anciens présidents du District, Bernard Barbet, Paul Michallet et Jean-François Jannet de nous avoir honoré de leur présence.
Les 19 convives ont ensuite apprécié l'excellent repas Beaujolais et l'après-midi était réservé aux traditionnelles parties de belote.
En 2022, l'Assemblée Générale sera prévue le 30 Avril au restaurant O'Troll à Viriat avec l'élection du bureau et l'encaissement de la cotisation annuelle, fixée à 20 €uros voté lors de l'A.G. 2019.

COMMISSION DE L'ARBITRAGE JEUNES et SENIORS

Nouveau protocole d'après match décidé par la Commission Prévention et <u>à appliquer dès la reprise</u>

Pour faciliter la sortie de terrain de tous les acteurs d'un match, la Commission Prévention a instauré un nouveau protocole de fin de match. Il sera mis en application, à titre d'essai, pour toutes les équipes seniors après la trêve de cette saison 2021/2022.

A la fin de la rencontre, tous les participants au match se serrent la main ***(le salut en fin de match se fera, pour l'instant, sans serrage de mains, en attendant des jours meilleurs)****. Puis, l'équipe recevante, à l'exception de son capitaine, reste sur le terrain dans le rond central, avec les remplaçants et le ou les coachs.*

L'équipe visiteuse au complet quitte le terrain avec les 2 capitaines, le ou les coachs, l'arbitre central, les 2 arbitres assistants et les délégués de terrain pour rentrer aux vestiaires.

Après la rentrée aux vestiaires de l'équipe visiteuse, l'équipe recevante sort du terrain pour rejoindre son vestiaires, attendue par l'arbitre et les 2 assistants qui rejoignent ensuite leurs vestiaires.

Merci de bien vouloir mettre en application ce nouveau protocole dès vos prochains matchs.

QUESTIONNAIRE MI-SAISON ARBITRES

Comme les saisons précédentes, un second questionnaire pour les arbitres du DISTRICT DE L'AIN est à faire et sera comptabilisé dans le classement de fin de saison.
Il est en ligne et est à faire avant le Dimanche 16 Janvier 2022 à 23h59.

Celui-ci est à retrouver sur le lien suivant : https://forms.gle/eXd9igAXBNF6fNFr7

Un seul questionnaire pris en compte par arbitre (le premier enregistré).

COMMISSION FEMININE

Compétitions départementales U15F et Sénior F

Suite à des contrôles récents de feuilles de match, il s'avère que des équipes ne pratiquent pas dans les règles.
Nous vous rappelons ainsi les années de pratique autorisées dans les compétitions départementales (décidé avec les clubs lors de la Plénière Féminine de début de saison) :

- Championnat U15F : Sont autorisées à pratiquer des U15F (2007), des U14F (2008), **3 U13F (2009) et 1 U12F (2010)**
- Championnat Senior F : Sont autorisées à pratiquer des U18F (2004), **2 U17F (2005), 2 U16F (2006).**

Des sanctions seront prises à l'avenir en cas de nouvelles infractions au règlement.

Plan de Performance Fédéral U12F

Les joueuses U12F listées seront **convoquées le Mercredi 23 Février prochain matin (lieu à confirmer)** pour une séance de perfectionnement dans le cadre du Plan de Performance Fédéral féminin.

NOM	PRENOM	CLUB
ADAM	ERINN	AS DORTAN LAVANCIA
COULON	ELLIE	FC BRESSE NORD
KACEM	MARYAM	AS MONTREAL LA CLUSE
LACOUR	LISE	FC BRESSE NORD
PERSEGOL	MARY	ENT.S. VAL DE SAONE
POIRIER	ELINE	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01
PONCET	JUSTINE	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01
VERNOUX	ELISA	ESSOR BRESSE SAONE
AMORIM	MANON	PLASTICS VALLEE FC
MORALES GONZALEZ	KEYLIA	PLASTICS VALLEE FC
CHARPIGNY	MANON	ESSOR BRESSE SAONE
RENOUD GRAPPIN	CLEMENTINE	ESSOR BRESSE SAONE
SORET	MAELYS	PLAINE REVERMONT FOOT
NORDERA	LOLA	US VEYZIAT
CURNILLON	NINA	AS ATTIGNAT

Plan de Performance Fédéral U13F-U14F

Les joueuses U13F-U14F listées ci-dessous seront **convoquées le Mercredi 22 Décembre prochain après-midi (lieu à confirmer)** pour une séance de perfectionnement dans le cadre du Plan de Performance Fédéral féminin.

U13F

NOM	PRENOM	CLUB
BOUVARD	FLAVIE	CS LAGNIEU
BOUVIER	LUCIE	AS DORTAN LAVANCIA
GONCALVES	LOU	AS MONTREAL LA CLUSE
GONCALVES	NINON	AS MONTREAL LA CLUSE
GRIMONT	LEELOU	FC VEYLE SAONE
HERNANDEZ	JADE	ENT.S. VAL DE SAONE
LOISY MANDA ABEGA	LEE LY	GJ CENTRE DOMBES
MIALON BRIAS	FAUSTINE	AS MONTREAL LA CLUSE
PECHU	EUGENIE	ENT.S. REVERMONTOISE
PLANCON	CAMILLE	AS MONTREAL LA CLUSE
REVEL	MANON	AS HAUTECOURT ROMANECHE
SUDAN	ELISA	PLASTICS VALLEE FC
TAIBI	RIHANNA	CONCORDIA FC

U14F

NOM	PRENOM	CLUB
BEREZIAT	ROMANE	A.S. HAUTECOURT ROMANECHE
BERNARD	EMMA	ENT.S. REVERMONTOISE
BOULLY	ROMANE	BRESSE FOOT 01
DEMEUSOIS	JULIE	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01
EL MOKADEM	HANNA	US ARBENT MARCHON
ESCOFFIER	EMILLIE	CLUB SPORTIF DE BELLEYSAN - SECTION FOOTBALL
GUERIN	VALENTINE	ENT.S. REVERMONTOISE
LANCON	ANNA	ESSOR BRESSE SAONE
LAVANDEIRA	ANDREA	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01
MENESSIER	BLANCHE	U.S. DES DOMBES
PANIER	ANAIS	EF SAONE BEAUJOLAIS
PERRIER	MARGOT	AS MONTREAL LA CLUSE
RIZZO	JULIA	A.S. MISERIEUX TREVOUX
ROMAN	INES	BRESSE FOOT 01
SCARAMOZZINO	NOEMIE	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01
TREFCON	ANISSA	GJ CENTRE DOMBES
VION	LILOU	FC COTIERE LUENAZ

Futsal Féminin – 22 et 23 Janvier 2022

La commission Féminines organise **le week-end du 22 & 23 Janvier 2021** son traditionnel tournoi féminin **au gymnase de St Denis les Bourg**.

Au programme :

- **Samedi Matin** : Plateau Futsal U11F – convocation individuelle envoyée aux joueuses
- **Samedi Après-midi** : Tournoi U15F – inscription via le lien suivant : https://forms.gle/RCkEWMp5vv5HEKGb8
- **Dimanche Matin** : Tournoi U12F-U13F – convocation indivduelle envoyée aux joueuses et inscription via le lien suivant pour les équipes : https://forms.gle/RCkEWMp5vv5HEKGb8
- **Dimanche Après-midi** : Tournoi Sénior F – inscription via le lien suivant : https://forms.gle/RCkEWMp5vv5HEKGb8

Pour toutes informations complémentaires, merci de contacter Thibault VALLET au 06.49.77.85.89

ANNULE

COMMISSION DES REGLEMENTS

En cas de contestation des décisions prises, les clubs peuvent faire appel en premier lieu à la Commission d'Appel de District par lettre recommandée ou courrier électronique, dans un délai de 7 jours à dater du lendemain de la notification au P.V. électronique.

RAPPEL AUX CLUBS !

Article 42 – Arbitres – Arbitres assistants – Référents en arbitrage

42.1) Les arbitres sont désignés par la commission de l'arbitrage du district.
En cas d'absence de celui-ci ou en cas de non-désignation, l'arbitre et les arbitres assistants sont désignés dans les conditions définies dans les paragraphes ci-après.
En cas de non-respect des conditions de désignations, le club plaignant doit émettre des réserves, sur la feuille de match, avant le début de la rencontre, selon les procédures en vigueur.

42.2) Le règlement des arbitres s'effectue à la mi-temps, dans le vestiaire, par le club recevant.

42.3) Si l'arbitre désigné est absent 15 mn après l'heure prévue pour le début de la partie, les équipes en présence doivent présenter chacune un arbitre majeur pour les matchs seniors. Le sort désigne celui qui dirige la partie. Ce dernier est considéré au même titre qu'un arbitre officiel.
Si un arbitre officiel, non désigné ce jour-là par la commission des arbitres et non "indisponible", se trouve sur le stade et ne fait pas partie des clubs en présence, il a priorité.
Dans ce cas, l'arbitre perçoit uniquement le montant des frais de fonctionnement selon les tarifs en vigueur.

42.4) En absence de désignation d'arbitre par la commission des arbitres (pour les catégories U15, U17, U19, Féminines à 11, Seniors) sauf en D5, les articles suivants sont appliqués.

42.5) En cas de match entre 2 clubs n'étant pas en règle avec le statut de l'arbitrage, c'est le tirage au sort (à la pièce) qui désigne le club devant arbitrer la partie.

42.6) En cas de match entre un club en règle avec le statut de l'arbitrage et un club en infraction avec ce même statut, c'est le club en règle avec le statut de l'arbitrage qui est désigné pour arbitrer la partie.

42.7) En cas de match entre 2 clubs en règle avec le statut de l'arbitrage, le match est arbitré par un représentant du club recevant.

42.8) En cas de match à rejouer pour faute technique d'arbitrage ou faute administrative des instances, les dépenses occasionnées par les déplacements des arbitres, délégués et équipe visiteuse sont prises en charge par les instances.

42.9) En D5, les rencontres seront arbitrées selon les possibilités en première phase et au premier niveau en deuxième phase selon l'article 42. En deuxième phase au deuxième niveau, les rencontres sont arbitrées par le club recevant en priorité, sauf si un arbitre officiel ou joueur exclu devant arbitrer est désigné.

42.10) Le dirigeant susceptible de remplir des fonctions d'arbitrage, dans quelque catégorie que ce soit, doit avoir fait valider le certificat médical figurant sur la demande de licence.

42.11) Tout arbitre désigné par la commission des arbitres (quel que soit le mode de convocation) n'honorant pas celle-ci et tout arbitre déclaré indisponible ne peut en aucun cas arbitrer une autre rencontre.

Réunion du 11 Janvier 2022

Courriers :
- de l'US Izernore pour un projet de fusion avec Nurieux Volognat
- de l'US Culoz Grand Colombier pour enregistrement de 2 forfaits : 1 en U13 et 1 en U18
- de l'AS Chazey Bons portant réclamation contre Ambérieu FC 2 pour le match n° 23563853

SPORTIVE SENIORS

Réunion du 11 janvier 2022

Rencontres en retard reprogrammées au 23 janvier 2022 pour les poules de 14 et 13 :

D1 J9 : Nantua Us 1 – Ol. Rives de l'Ain 1
D1 J10 : Belley Cs 1 – Plaine Tonique Fc 1
D1 J11 : Ambérieu Fc 1 – Bourg Fo 1
D2 poule B J10 : Izernore Us 1 – St Laurent As 1
D3 poule C J10 : Culoz Grd Colombier Us 2 – Veyziat Us 1 *et* **Montréal As 2 – St Vulbas Berges du Rh.2**

Pour les poules de 12 les rencontres en retard sont reprogrammées au 20 février 2022.

Pour D5 : Il reste quelques rencontres à jouer poules A – C - J nous étudierons les classements avec commissions des règlements la semaine prochaine pour valider les niveaux.
Vous pouvez inscrire des équipes pour la Phase 2 en envoyant un courriel boite du club.

SPORTIVE JEUNES

Réunion du 11 Janvier 2022

Pour les U18 et U15 nous validerons les classements des poules à jour de rencontres avec la commission des règlements la semaine prochaine et nous étudierons l'incidence des matchs en retard sur le classement des poules non terminées.

SPORTIVE FEMININES

Réunion du 11 janvier 2022

Senior à 8 Poule A rencontres non jouées

Hautecourt Romanèche As 1 – Thoissey Esvs 2 du 5 novembre reprogrammée le 23 janvier 2022.

Dombes Bresse Fc 1 – Bresse Foot01 2 du 4 décembre reprogrammée le 23 janvier 2022.

Thoissey Esvs 2 – Jassans Frans Foot 1 du 11 décembre reprogrammée le 30 janvier 2022.

Cormoz St Nizier Fc 1 – Hautecourt Romanèche As 1 du 11 décembre reprogrammée le 30 janvier 2022.

Senior à 8 Poule B rencontres non jouées

Belley Cs 1 – Bellegarde Co Fc 1 du 05 décembre reprogrammée le 23 janvier 2022.

Ent. Bas Bugey Rhône 1 – Lagnieu Cs 2 du 12 décembre reprogrammée le 23 janvier 2022.

Senior à 11 Poule A rencontres non jouées

Ambronay St Jean Vx Es 1 – Misérieux Trévoux As 1 du 5 décembre reprogrammée le 23 janvier 2022.

Ces rencontres devront obligatoirement être jouées au 31 janvier 2022.

COMMISSION TECHNIQUE JEUNES

04.74.22.87.81

FORMATIONS DE CADRES

TRIMESTRE 2 : DECEMBRE & JANVIER & FEVRIER

CFF1 : Mercredi 16 Février au Samedi 19 Février (District VIRIAT) – 23 Inscrits

Pré-inscriptions effectuées :

CONCORDIA BELLEGARDE FC
BELGACEM Hichem

O. SUD REVERMONT 01
MENDES COSTA Francisco

O. ST DENIS LES BOURG
JIMENEZ Yostin

FOOTBALL TROIS RIVIERES
BAS Alex

FC ST VULBAS PLAINE DE L'AIN
BOULLY Yvan

F. BOURG EN BRESSE PERONANS 01
BUELLET Nathan
CHAGNEUX Emmie
KRIMOU Abdeltif
MAKUMBUNDU Edyvanio
OURAGHI Kamil

JASSANS FRANS
GONCALVES Justine

FC DOMBES
MOSENGO Loïc Abdel
IAFRATE Stéphane

EVEIL DE LYON
AN Jun
FEUDJEU Modeste

FC CANTON VINAY
GUEDADA Eddy

AS PARMELAN VILLAZ
WAGENAAR Pierre Mathieu

AS ST FORGEUX
MANNECHEZ Simon

ST DENIS AMBUTRIX
PERCIBALLE Anthony

BELLEY CS
HUGNON Benjamin
IHNANE Othmane
PHILIPPON Nathan
SOUMARE Yaya

Module U13 : Samedi 12 Février et Dimanche 13 Février (JASSANS) – 5 Inscrits

Pré-inscriptions effectuées :

VALSERINE FOOTBALL CLUB
NUNES Filipe

FC MAS RILLIER
POURCHAIRE David
TRIAY Bruno

JASSANS FRANS FOOTBALL
CORBAT Laurent
VALEROU LOU Pablo

PLAN DE PERFORMANCE FEDERAL

PARCOURS U13 (Joueurs nés en 2009) : 2nd Tour

LISTE DES JOUEURS CONVOQUES POUR LE RASSEMBLEMENT DU MERCREDI 19 JANVIER à ST MARTIN DU MONT (13h45/16h30).

CLUB	NOM	Prénom	Date de naissance
AIN SUD	AKERMI	ZOUBIR	07/10/2009
AIN SUD	GOURMELEN	MAXIME	07/05/2009
AS MISERIEUX TREVOUX	HAOUY	Baptiste	01/09/2009
AS MISERIEUX TREVOUX	HUSSON	Camille	16/07/2009
AS MONTREAL LA CLUSE	EL KAMLI	Adam	23/06/2009
AS MONTREAL LA CLUSE	HAMADI	Mohamed	26/09/2009
BOURG SUD	BIHI	Ziane	21/01/2009
CS VALROMEY	GALVAO	Bastien	19/09/2009
CS VALROMEY	PESENTI	Arthur	16/06/2009
CS VIRIAT	BERGER	Noa	16/08/2009
ESB MARBOZ	DURAFOUR	Malo	06/01/2009
ESB MARBOZ	DEVILLAINE	Yanis	18/07/2009
FBBP 01	FACHINETTI	Timéo	10/03/2009
FBBP 01	DIMITRIOU	Téo	14/01/2009
FBBP 01	GARNIER	Noam	01/03/2009
FBBP 01	DA SILVA	Tiago	14/04/2009
FBBP 01	GERBEAUD	Robinson	01/02/2009
FBBP 01	BARTOLOMEU PEREIRA	Jules	04/08/2009
FBBP 01	HASANI	Ensar	18/05/2009
FBBP 01	TIXIER	Louka	03/02/2009
FBBP 01	BUATOIS	Samuel	11/01/2009
FBBP 01	YASAR	Alperen	23/07/2009
FBBP 01	ARCHENY	Léo	02/12/2009
FBBP 01	EL OTHMANI	Iyed	03/12/2009
FBBP 01	DUQUE ESTRADA	Loucas	03/07/2009
FC BRESSANS	SAINT SULPICE	Dylan	23/01/2009
FC BRESSANS	VEIGAS	Rafaël	22/04/2009
FC BRESSE NORD	FLEURY	Thibault	26/02/2009
FC DOMBES BRESSE	SOUPE	Illan	17/06/2009
FC DOMBES BRESSE	BOUBAKER	Nidhal	27/05/2009
JASSANS-FRANS-FOOT	FRAGNAUD	Maël	04/04/2009

PARCOURS U13 (Joueurs nés en 2009) : 2nd Tour

LISTE DES JOUEURS CONVOQUES POUR LE RASSEMBLEMENT DU SAMEDI 22 JANVIER à ST MARTIN DU MONT (9h15/12h).

CLUB	NOM	Prénom	Date de naissance
AIN SUD	MALERBA	THEO	19/08/2009
AIN SUD	REPIQUET	THEO	15/08/2009
AIN SUD	BUISSON	UGO	01/10/2009
AIN SUD	ANDRIETTI	TOM	12/01/2009
AIN SUD	XHAFERAJ	KEVIN	29/10/2021
AIN SUD	VINCIGUERRA	TOM	25/09/2009
AIN SUD	CLUZEAU	ABEL	07/10/2009
AIN SUD	ROSIER	KEYLIANN	07/12/2009
AS MISERIEUX TREVOUX	MAGALHAES	Noah	05/01/2009
AS MISERIEUX TREVOUX	MARMAIN	Nathan	13/03/2009
AS MISERIEUX TREVOUX	LOISON	Achille	11/09/2009
CENTRE DOMBES	MONTRADE	Lucas	04/03/2009
COTIERE MV	CALARD	Hugo	09/02/2009
CS LAGNIEU	AZDADI	Omar	22/06/2009
CS LAGNIEU	CHAUVIN	Joris	20/01/2009
CS LAGNIEU	MARTIN	Yanis	07/04/2009
ESSOR BRESSE SAÔNE	BERRY	Mathis	25/01/2009
ESSOR BRESSE SAÔNE	POMMIER	Enzo	18/05/2009
ESSOR BRESSE SAÔNE	BOZONNET	Jordan	30/03/2009

FC SERRIERES VILLEBOIS	MATHEVET	Tylan	24/10/2009
FC VEYLE SAONE	TROMPARENT	Maxence	26/03/2009
FC VEYLE SAONE	JACQUET	Yael	20/03/2009
GJ VALSERHONE	DA SILVA SA	Gabriel	29/01/2009
GJ VALSERHONE	BELARBI	Ayoub	06/07/2009
GJ VALSERHONE	ZERABA	Imad	17/02/2009
GJ VALSERHONE	MAYET	Oscar	18/08/2009
PLASTICS VALLEE FC	HARBOUCHE	Ayoub	25/07/2009
PLASTICS VALLEE FC	SAYLAN	Semih	22/11/2009
PLASTICS VALLEE FC	DJELLOUL	Salman	08/08/2009
SAINT DENIS AMBUTRIX FC	LAPERROUSE	Maxens	29/12/2009
US REPLONGES	DEGRANGE	Valentin	13/08/2009
US REPLONGES	CHARBON	Léo	16/02/2009

COMMISSIONS des TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES

Informations préliminaires pour les classements

- Les présents classements proposés par la ligue (CRTIS), deviendront effectifs qu'au retour de l'accord de la fédération (CFTIS) après vérification et confirmation.
- La commission rappelle que les zones de sécurité, doivent être libres de tout obstacle (main courante, buts de football rabattables, abris joueurs, mâts d'éclairage…) pour une distance minimum de 2,50 m (article 3.3 des règlements fédéraux en vigueur à ce jour)

Suivi de demande d'avis préalable

- Dossier pour une demande d'éclairage en Led du terrain de la Chassagne NNI 012310101 de la commune de Manziat transmis à la ligue pour validation.

Informations générales

Les filets de but

La profondeur des filets est de 0,80 m minimum en haut des buts et de1,50 m minimum en bas des buts. Les filets doivent adhérer au sol par un dispositif sans danger et être accrochés à la barre transversale et aux poteaux jusqu'au sol de façon à ce que le ballon ne puisse, en aucun cas, sortir seul de la cage du but après y être entré.
Aucun logo, motif, inscription, publicitaire ou non, ne doit figurer sur les filets de but.

Les perches arrières de soutien des filets de but

Les filets doivent être soutenus par des tendeurs fixés à deux ou trois perches de couleur sombre. Ces perches sont implantées en arrière des buts, hors de la zone de sécurité autant que possible. La protection des perches est obligatoire lorsque leur implantation n'est pas possible hors de la zone de sécurité (rappel : 2,50 m) ou lorsqu'elles se trouvent à l'extérieur de l'alignement des poteaux de but.
Les perches ne peuvent pas présenter de logos ou inscriptions.

Pour la CDTIS : JF JANNET

LES CLUBS ANNONCENT

L'**A.S. Attignat** organise ses traditionnels plateaux/tournois jeunes et tournois féminins de printemps :

Le Samedi matin 7 Mai 2022
- Plateau U7 : matchs 4 x 4 (2 remplaçants maxi)
- Plateau U9 : matchs 5 x 5 (2 remplaçants maxi)

Tarifs : 25 € par équipe, 20 € par équipe supplémentaire (U7 ou U9)
Contact : Benjamin PERRET – Tél : 06.27.01.39.41 – Mail : benjamin@asattignat-foot.com

Le Samedi après-midi 7 Mai 2022
- PlateauU11 : matchs 8 x 8 (2 remplaçants maxi)
- Tournoi U13 : matchs 8 x 8 (2 remplaçants maxi)

Tarifs : 30 € par équipe, 20 € par équipe supplémentaire (U11 et U13)
Contact : Benjamin PERRET – Tél : 06.27.01.39.41 – Mail : benjamin@asattignat-foot.com

Le Jeudi 26 Mai 2022
Tournois féminins sur la journée.
- Tournoi U18 F : matchs 8 x 8 (2 remplaçantes maxi)
- Tournoi seniors F : matchs 8 x 8 (2 remplaçantes maxi)

Tarifs : 30 € la 1ère équipe, 20 € par équipe supplémentaire (U18 et seniors)
Contact : Philippe PITRE – Tél : 06.03.27.05.86 – Mail : philpitre@orange.fr